Assemblée générale de l’ED Complexité du Vivant

Mardi 09 février 2021

1. Structure et organisation de l’ED
2. Quelques rappels sur le fonctionnement de l’ED
3. Bilan des recrutements 2020
4. Bilan des soutenances 2020
5. Bilan prolongations COVID
6. La journée scientifique de l’ED 2021
7. La campagne de recrutements 2021

1. Structure et organisation de l’ED
2. Quelques rappels sur le fonctionnement de l’ED
3. Bilan des recrutements 2020
4. Bilan des soutenances 2020
5. Bilan prolongations COVID
6. La journée scientifique de l’ED 2021
7. La campagne de recrutements 2021

L'Ecole Doctorale Complexité du Vivant

ED 515-CDV

ED de Sorbonne Université co-accréditée par PSL

Directeur: Frédéric Devaux (frederic.devaux@sorbonne-universite.fr)

Directrice adjointe: Nathalie Dostatni (nathalie.dostatni@curie.fr)

Gestionnaires: Samira Erraji et Jamie Caboul (01 44 27 47 50)

edcdv@sorbonne-universite.fr

Localisation: SU, 7 Quai Saint-Bernard, B building, 1st floor, room 115

http://www.ed515.upmc.fr/

SORBONNE UNIVERSITÉ

PSL RESEARCH UNIVERSITY

Frédéric DEVAUX

Depuis 2008 : Chef d'équipe à l'UMR7238 (LCQB/IBPS)
Réseaux génétiques
Professeur SU depuis 2008

2002-2008 : Maître de conférence à l'ENS Paris

Thèmes de recherche:

Régulation de l'expression des gènes

Génomique fonctionnelle

Levures

Evolution

Implications dans l'Ecole doctorale CdV :

Depuis 2012 : Membre équipe pédagogique ED

Depuis 2014 : Membre du Conseil

Depuis 2020 : Membre du jury

Expériences enseignement:

Depuis 2008 : Pr de Génétique et génomique fonctionnelle
Sorbonne Université (L2, L3, M1, M2)

2015- 2021 : Responsable du parcours « Génétique, épigénétique » du master BMC

Nathalie DOSTATNI

Depuis 2001 : Chef d'équipe à l'UMR3664 (Institut Curie)
Plasticité Epigénétique et Polarité de l'Embryon
DR2 INSERM jusqu'en 2012, PR SU depuis 2012

Depuis 2016 : Directrice adjointe de l'UMR3664 (Institut Curie)

Expériences recherche passées :

1996 – 2001 : Chef d'équipe junior ATIPE
CR1 puis DR2 INSERM
IBDM (Marseille)

1991- 1995 : Post-doctorante
Laboratoire de Claude DESPLAN
Rockefeller University (NY, USA)

1985 – 1991 : DEA et Thèse
Directeur de thèse : Moshe YANIV
Institut Pasteur (Paris), CR2 INSERM

Implications dans l'Ecole doctorale CdV (LdV) :

Depuis 2015 : Référente PSL

Depuis 2005 : Membre du Conseil et de son bureau

Depuis 2002 : Membre du jury

Expériences enseignement:

Depuis 2012 : Pr de Génétique et Epigénétique
Sorbonne Université

2002-2013 : Pr Chargé de Cours
Ecole Polytechnique

Une ED et deux établissements d'inscription: SU et PSL

ED

Missions pédagogiques et administratives pour **TOUS** les doctorants
(recrutement des doctorants, inscription administrative, comités de suivi, formations, animation scientifique, soutenance)

↓

SU ou PSL

Missions administratives
(inscription administrative, formations, soutenance)

SU: Collège Doctoral http://college.doctoral.sorbonne-universites.fr/

PSL: Collège Doctoral de PSL http://collegedoctoral.univ-psl.fr/

Equipes et encadrants de l'ED en janvier 2019

✓Environ 500 encadrants (dont 340 HDR) dans 171 équipes d'accueil (niveau d'affiliation à l'ED: l'équipe, affiliation exclusive)

✓Sites et nombre d'équipes par site:

- *SU, Campus Pierre et Marie Curie: 27 (dont 25 à l'IBPS)*
- *SU, Campus Pitié-Salpétrière (CIMI et Institut de Myologie): 14*
- *SU, Stations marines (Roscoff, Banyuls, Villefranche); 16*
- *Institut Curie: 29*
- *Institut Pasteur: 56*
- *ENS: 13*
- *IBPC: 5*
- *Collège de France: 5*
- *Autres (Les Cordeliers, Institut du Fer à Moulin, Trousseau): 6*

✓ Domaines de recherche: *Génétique, génomique, biologie cellulaire, biologie moléculaire, biologie du développement, biochimie, évolution, microbiologie, parasitologie, virologie, immunologie, bioinformatique, biologie structurale*

Doctorants de l'ED en janvier 2021

Janvier 2021: 292 doctorantes: 220 inscrites à SU, 72 inscrites à PSL
180 femmes, 112 hommes

Année d'inscription

1ère : 74 (79 en 2020)
2ème : 83 (71)
3ème : 70 (85)
4ème : 65 (38)

Site du laboratoire

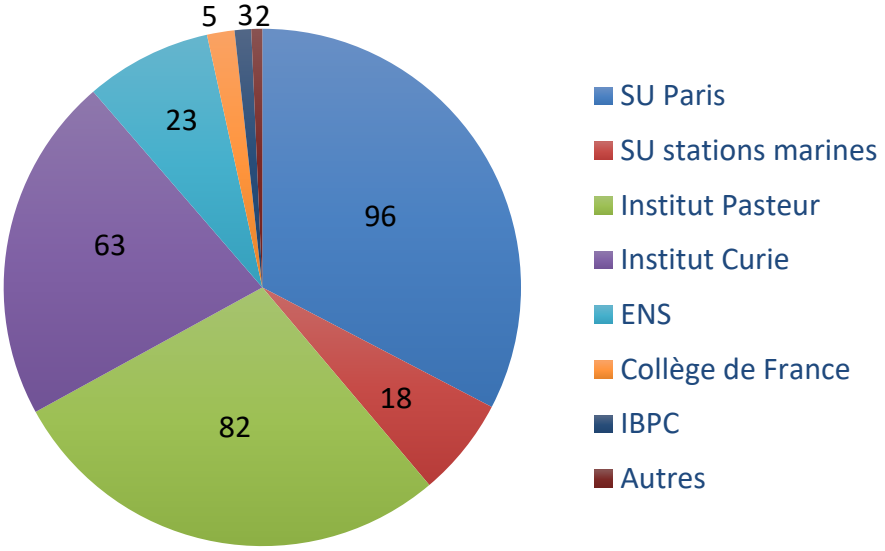

NB:
SU Paris: Campus Pierre et Marie Curie, Pitié-Salpétrière, Les Cordeliers, IFM, Trousseau

1. Structure et organisation de l’ED
2. Quelques rappels sur le fonctionnement de l’ED
3. Bilan des recrutements 2020
4. Bilan des soutenances 2020
5. Bilan prolongations COVID
6. La journée scientifique de l’ED 2021
7. La campagne de recrutements 2021

Rappel sur les procédures de recrutement des doctorants

- ✓ Une des missions des ED: gérer le **recrutement des doctorants**

- ✓ Les ED sont garantes de la qualité des recrutements, en terme de qualité du candidat (CV, adéquation avec le projet doctoral), qualité du projet, qualité des modalités d'encadrement, et qualité du financement

- ✓ Pour tous vos projets de recrutements qui **ne s'inscrivent pas dans les processus de recrutements avec jury** de sélection mis en place par l'ED ou par ses établissements de tutelle ou partenaires, il faut envoyer à l'ED un **dossier de candidature complet** (voir site de l'ED)

- ✓ Examen du dossier de candidature par la direction de l'ED et les membres du bureau: soit acceptation du recrutement sans audition du candidat, soit demande d'audition du candidat, soit refus du recrutement

- ✓ **Possibilité d'envoyer les dossiers tout au long de l'année** (attention aux dates d'inscription)

- ✓ **Pour les recrutements compliqués ou atypiques** (profil du candidat, financement, encadrement par exemple co-tutelles...), contacter l'ED avant la préparation du dossier pour étudier la faisabilité du projet

Rappel sur les comités individuels de suivi de thèse (CST)

- ✓ Une des missions des ED: assurer le **suivi des doctorants**, notamment via les comités de thèse (CST, obligatoires dans le cadre de l'arrêté doctoral)

- ✓ Dans l'ED: **2 réunions obligatoires** au cours de la thèse (CST1: 1er trimestre de 2ème année; CST2: 2ème trimestre de 3ème année): **le CST1 est obligatoire pour autoriser la réinscription en 3ème année; le CST2 est obligatoire pour autoriser la soutenance ou la demande de dérogation pour une 4ème année**. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées en cas de besoin.

- ✓ **La doctorante est en charge de l'organisation**, mais le directeur de thèse doit veiller à ce que les CST aient lieu dans les délais requis

- ✓ **Composition du comité**: un tuteur, un expert scientifique, une représentante de l'ED. La directrice de thèse (et le co-encadrant s'il y en a un) assistent aux réunions du comité mais n'en sont pas membres

- ✓ **Nous avons besoin de toutes les encadrantes de l'ED (HDR ou non)** pour représenter l'ED dans les CST. Le représentant de l'ED n'est pas forcément spécialiste du sujet. Vous pouvez donc potentiellement être sollicités par mail: merci d'avance pour votre participation!

Rappel sur la procédure de médiation en cas de problème dans le déroulé de la thèse

- ✓ En cas de problème grave, contacter la direction de l'ED sans attendre la réunion du comité

- ✓ Les directrices de thèse comme les doctorants peuvent contacter la direction de l'ED

- ✓ Si la médiation échoue au niveau de l'ED, le dossier est transmis, après accord du conseil de l'ED, à la commission de médiation de SU (CPRC) ou à la structure équivalente à PSL

Dialogue avec l'ED en fin de 3ème année

courant avril 2021

Un questionnaire envoyé par l'ED à tous les doctorants en 3ème année, à remplir **avec la directrice de thèse** et renvoyer **impérativement** à l'ED courant mai

soutenance avant la fin de la 3ème année

Délai d'environ 2 mois pour la procédure de soutenance

soutenance

soutenance après la fin du financement mais avant mi- décembre 2021

Obtention du financement pour les mois supplémentaires jusqu'à la date de soutenance

soutenance (**preuve de financement exigée**)

demande de dérogation pour inscription en 4ème année

Obtention du financement pour une 4ème année

réinscription en 4ème année (**preuve de financement exigée**)

soutenance (**impérativement avant 48 mois**)

La procédure de soutenance de thèse

au moins 2 mois avant la date de soutenance

Le doctorant envoit à l'ED son **dossier de demande de présentation en soutenance** (incluant la composition du jury et la date de soutenance)

↓

Entretien du doctorant avec un membre de l'équipe pédagogique, pour valider la demande de présentation en soutenance

↓

au moins 1,5 mois avant la date de soutenance

Envoi du manuscrit aux **rapporteurs**

↓

au moins 1 mois avant la date de soutenance

Les rapporteurs transmettent leur **rapport à l'ED**

↓

Sur la base de ces rapports, **l'autorisation de soutenance est signée** par l'ED, puis transmise à la scolarité qui édite les documents de soutenance

↓

Soutenance

Rappel sur les règles de signatures des doctorants de l'ED

- ✓ **Toutes les doctorantes**, quel que soit leur laboratoire d'accueil (tutelles SU, PSL, ou pas) et quel que soit leur mode de financement (financement par le concours de l'ED ou pas) **doivent indiquer dans leur signature d'article leur établissement d'inscription** (SU ou PSL) en respectant les règles de signature de cet établissement

- ✓ Le respect de ces règles de signature est utilisé comme un des **critères d'évaluation** des projets doctoraux pour les recrutements suivants

1. Structure et organisation de l’ED
2. Quelques rappels sur le fonctionnement de l’ED
3. Bilan des recrutements 2020
4. Bilan des soutenances 2020
5. Bilan prolongations COVID
6. La journée scientifique de l’ED 2021
7. La campagne de recrutements 2021

Bilan des recrutements 2020

62 doctorantes au 3/11/2020 (+ 12 depuis)
35 femmes, 27 hommes
47 inscrites à SU, 15 inscrites à PSL

Evolution:
En 2019: 63 doctorants au 7/10/2020 (47 inscrits à SU, 16 inscrits à PSL)
En 2018: 66 doctorants au 30/11/2018 (43 inscrits à SU, 23 inscrits à PSL).

Origine du diplôme
(en nombre de doctorants)

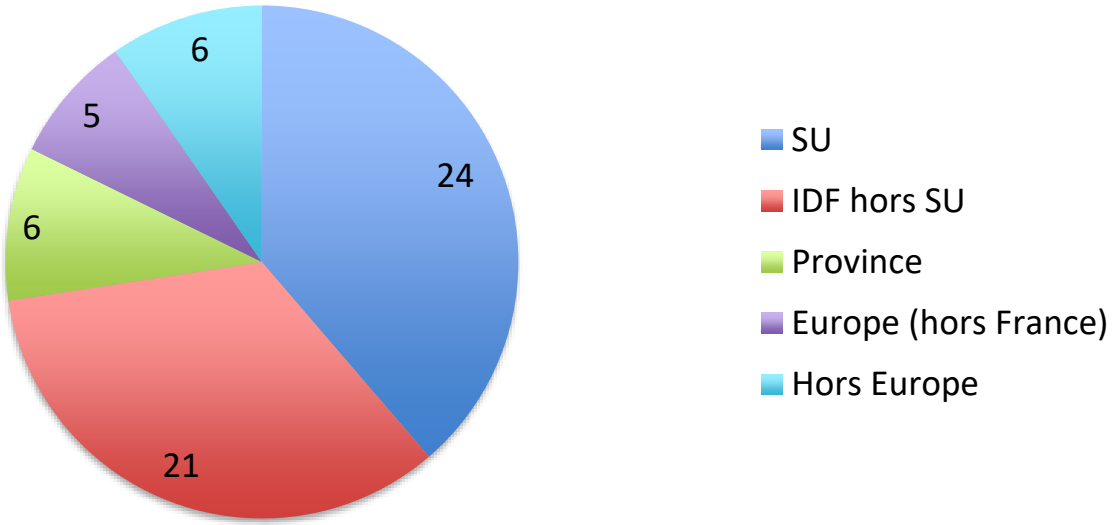

17,7% de diplômes étrangers (22% en 2019, 33,3% en 2018)

Répartition sur les différents sites
(en nombre de doctorants)

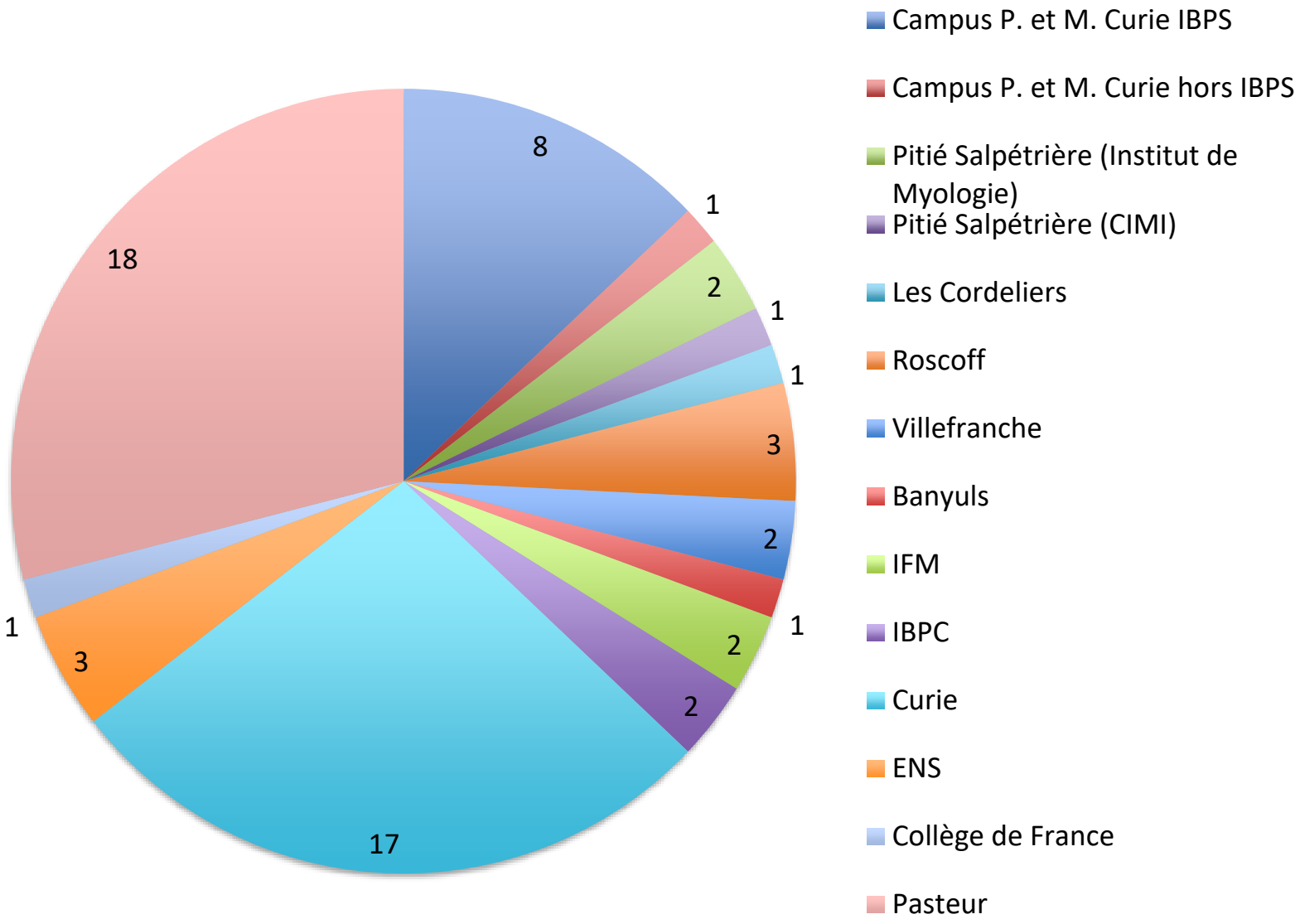

Origine des financements
(en nombre de doctorants)

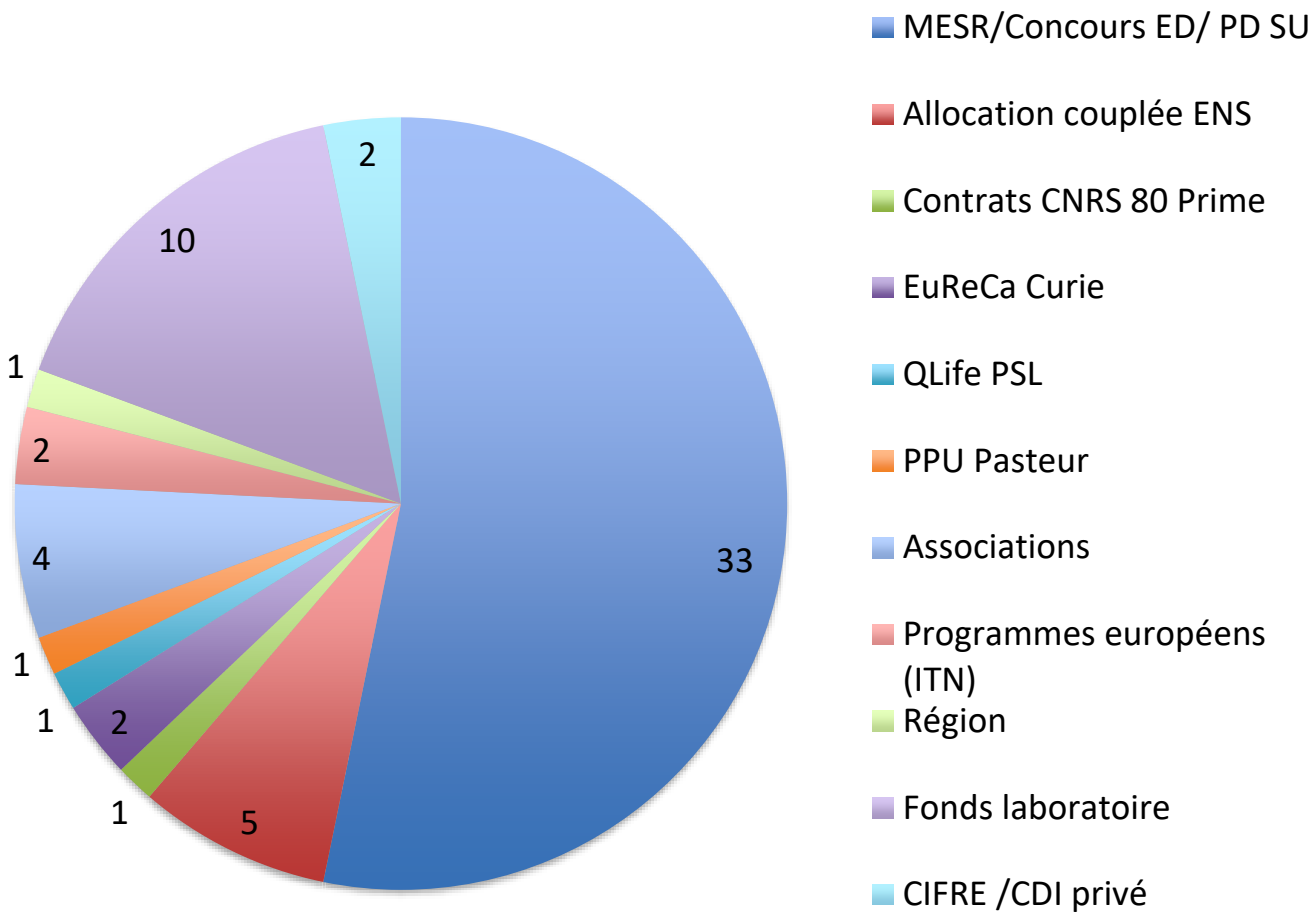

Par rapport à 2019:

- ✓ Plus de CD ministériels MESR/concours/AMN (38, contre 31 en 2019): effet des CD Pasteur du concours
- ✓ Moins de doctorants Eureca et PPU (3 contre 4 en 2019; 9 en 2018 et 16 en 2017)
- ✓ Moins de CIFRE (1 contre 3 en 2019)

Les 29 contrats du concours de l'ED (19 SU, 5 PSL, 5 Pasteur)

- ✓ Audition de 50 candidats (visio intégrale, test de connection proposé aux candidats avant le concours)
- ✓ A l'issue du concours, établissement d'une liste de 39 candidats classés
- ✓ Après les concours des 4 ED de bio de SU, discussion avec Pasteur: sur les 12 CD négociés (50% de SU provenant des contingents des ED, 50% de Pasteur), attribution de 9 CD à des doctorants CDV de Pasteur selon l'ordre de classement (dernier candidat Pasteur CDV obtenant un CD: 21ème/39; au total, 9 candidats Pasteur sur les 13 classés ont eu un CD).
- ✓ Convention de reversement Pasteur vers SU finalement signée fin octobre: les 9 doctorants Pasteur du concours de l'ED ont un CD SU
- ✓ Après 5 désistements (CD région, CD FRM, CD Q-Life): descente jusqu'au rang 38 sur la liste du concours

Répartition par site des 29 CD du concours

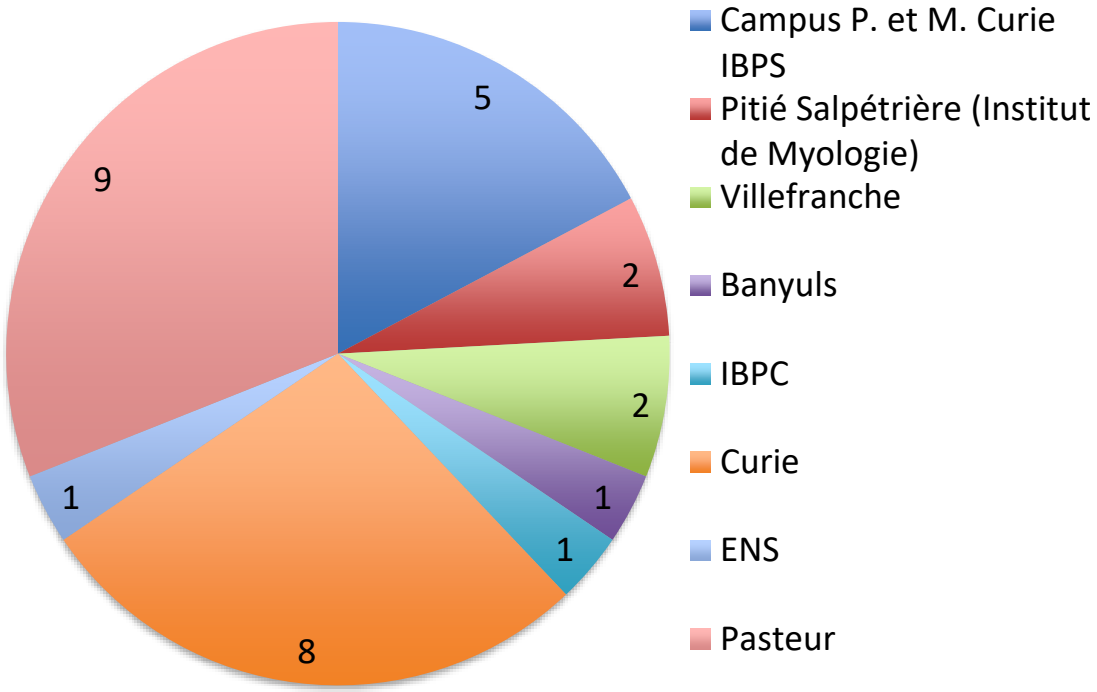

1. Structure et organisation de l’ED
2. Quelques rappels sur le fonctionnement de l’ED
3. Bilan des recrutements 2020
4. Bilan des soutenances 2020
5. Bilan prolongations COVID
6. La journée scientifique de l’ED 2021
7. La campagne de recrutements 2021

Bilan des soutenances 2020

- ✓ Critère de soutenance: au moins 1 article en 1er auteur accepté, soumis, ou en phase ultime de préparation au moment de la soutenance + 100h de formation doctorale

- ✓ 59 soutenances en 2020 (98 en 2019), durée moyenne de la thèse: 43 mois (41,6 en 2019), taux de soutenance à 40 mois: 37,9% (47,9% en 2019)

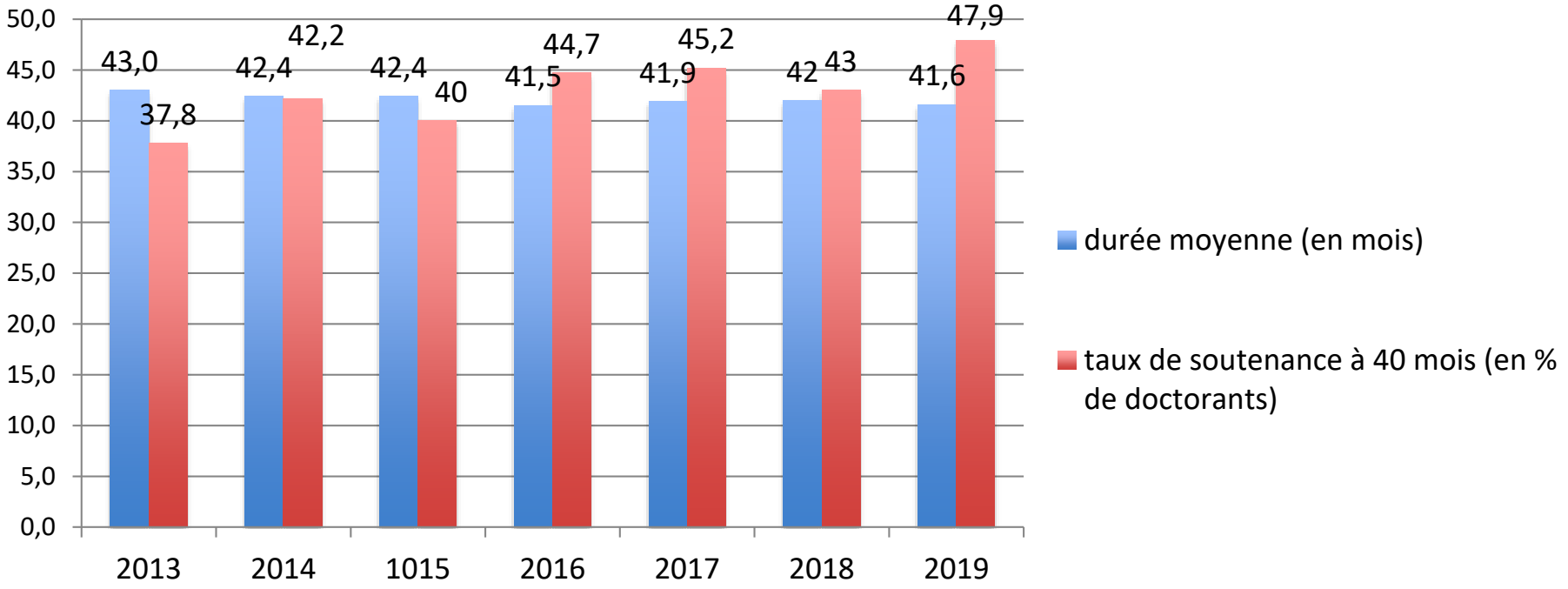

1. Structure et organisation de l’ED
2. Quelques rappels sur le fonctionnement de l’ED
3. Bilan des recrutements 2020
4. Bilan des soutenances 2020
5. Bilan prolongations COVID
6. La journée scientifique de l’ED 2021
7. La campagne de recrutements 2021

Principes du processus de prolongation des CD pour les doctorants inscrits à SU

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de SU le 9/10/2020

- SU ne prolonge les CD **que lorsqu'il est employeur** et sur la base de l'avis de l'ED

- Lorsque le CD SU est financé sur **masse salariale état**
  SU prolonge et demande le remboursement au MESRI
  Gestion: Dominique Belle et Odile Cortinovis qui transmettent aux RH des facultés concernées

- Lorsque le CD SU est financé par une **ANR (ou Idex)**
  Les prolongements sont traités par la DR&I (SAIC) (Sciences)
  Les CD sont prolongés sur les ANR et SU demande le remboursement au MESRI (pas pour les Idex)

- Lorsque le CD SU est financé sur un **autre type de crédits** (Région, fondation..)
  Les prolongements sont traités par la DR&I (SAIC) (Sciences)
  Le prolongement n'est acté que si le financeur verse l'argent nécessaire à la prolongation

- SU s'engage uniquement sur les prolongations de 3 eme et 4 eme année. Le traitement des 1er et 2 eme année dépendra du remboursement effectif par le MESRI

Enquête auprès des doctorants SU: gérée par le Collège Doctoral, via un formulaire (Lime Survey); des soucis de transmission (au DT, au DED) des réponses au formulaire

Principes du processus de prolongation des CD pour les doctorants inscrits à PSL

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de PSL le 2/10/2020

Contexte juridique, dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 :

Circulaire du 26 juin 2020 relative à la prolongation des contrats doctoraux, certains contrats ATER et contrats de recherche affectés par le COVID-19

Suite au Directoire du 30 juin 2020, PSL (VP RFG) a établi une procédure relative à la prolongation des CDs affectés par la COVID-19 (transmise aux écoles doctorales et au groupe scolarité doctorat de PSL) :

- Reprenant les éléments clés de la circulaire du MESRI (conditions d'éligibilité, de prise en charge…)
- Précisant la mise en œuvre à PSL (remontées, procédure, calendrier…)

⇒ **Remontée par les établissements à college-doctoral@psl.eu et rfg@psl.eu**

⇒ **Remontée des contrats doctoraux propres de l'établissement-composante financés par le MESRI ou les autres ministères ainsi que tous ceux délégués par PSL-EP (MESRI et IDEX, puisqu'aucune distinction n'a été faite).**

Un module a été mis en place dans ADUM pour la procédure de validation interne des demandes :

1. Le doctorant dépose sa demande via son espace personnel ADUM
2. Avis du directeur de thèse => Avis du directeur d'unité => Avis de l'école doctorale

PSL UNIVERSITÉ PARIS

Bilan prolongations COVID

Ex-3ième année:
Total college doctoral SU: 153 prolongations, 611 mois total (4 mois/prolongation en moyenne), 1,56 millions euros
Compensation du ministère arrivée début Janvier (idem pour PSL)

Ex-1ère et 2ième année:
Bilan complet des formulaires SU transmis à l'ED mi-Décembre, deadline pour retour validations ED finales 29/01.
Formulaires PSL traités dans ADUM en Septembre.

Deadline pour retour ministère 15/02 mais arbitrage SU le plus rapidement possible (Mars?).
Pour PSL : retour positif du ministère (18/01) -> les établissements ont été prévenus et ce sont leurs RH qui contacteront les doctorants concernés.

***Pour l'ED (ex-1ère et 2ième année)*:**
Côté SU: 92 formulaires reçus, dont 71 demandes de prolongations, dont 46 éligibles SU (200 mois, moyenne 4,35 mois). Validé ED: 175 mois, moyenne: 3,8 mois

Communication faite aux doctorants début Février

Crise sanitaire

Impact premier confinement ok mais la crise continue….

Suivi de l'impact COVID par les CST (modification du formulaire "rapport"+ mail d'info aux représentants ED dans les CST).

Sur la question de la limite des 48 mois pour autorisation de soutenance

Pas de changement de politique de l'ED sur la question pour l'instant:
Pas de réinscription en 5ième année.
Demandes de dépassement à juger au cas par cas sur argumentaire du DT et de l'étudiant(e) + éventuellement avis du CST.
Possibilité de convoquer un CST supplémentaire en 4ième année si nécessaire.

Exonération exceptionnelle des droits d'inscription en 2020-2021 dans le cadre de la crise sanitaire

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de SU le 9/10/2020

- Exonération exceptionnelle des droits d'inscription pour 2020-2021 proposée aux :
- doctorants inscrits en troisième année ou plus en 2019-2020 et **devant initialement soutenir leur thèse entre septembre et décembre 2020**
- dont les **travaux ont été retardés par le confinement et la crise sanitaire**
- se voient contraints de **se réinscrire** dans le cadre d'une année supplémentaire en 2020-2021 afin de terminer leur travail de thèse et de pouvoir **soutenir entre janvier et fin juin 2021**.

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de PSL le 2/10/2020

En raison des circonstances exceptionnelles résultant de la crise sanitaire relative au virus covid-19, les doctorants PSL soutenant leur thèse entre le 1er janvier 2021 et le 31 mars 2021 seront exonérés de leurs droits d'inscription.

Ils seront inscrits administrativement à PSL pour l'année universitaire 2020-2021 et s'acquitteront de la CVEC.

Cette décision exceptionnelle est valable :

- Pour tous les établissements de PSL et pour l'année universitaire 2020-2021 uniquement

- Pour tous les doctorants PSL (qu'ils aient ou non bénéficié d'une prolongation de la durée de leur thèse et de leur financement, suite à la crise sanitaire)

1. Structure et organisation de l’ED
2. Quelques rappels sur le fonctionnement de l’ED
3. Bilan des recrutements 2020
4. Bilan des soutenances 2020
5. Bilan prolongations COVID
6. La journée scientifique de l’ED 2021
7. La campagne de recrutements 2021

La journée scientifique de l'ED 2021 (journée Boris Ephrussi)

- ✓ 1,5 jours au mois de Mai (dates à préciser très prochainement) en visioconférence
- ✓ Tous les doctorants doivent y participer, et leurs encadrantes sont les bienvenues
- ✓ Posters et présentations orales pour les doctorants en 2ème, 3ème et 4ème année
- ✓ Appel à bonnes volontés parmi les encadrantes (jurys de présentations orales et votes pour les posters)

1. Structure et organisation de l’ED
2. Quelques rappels sur le fonctionnement de l’ED
3. Bilan des recrutements 2020
4. Bilan des soutenances 2020
5. Bilan prolongations COVID
6. La journée scientifique de l’ED 2021
7. La campagne de recrutements 2021

Calendrier du concours de l'ED 2021 (mail envoyé prochainement)

- ✓ Appel à projets: lancé début février, clôture le 12 mars 2021 minuit: aucun projet ne sera accepté en retard
- ✓ Validation des projets par le bureau de l'ED puis mise en ligne des projets sur le site: mi-avril 2021
- ✓ Dépôt des dossiers des candidats: clôture le 7 juin 2021 minuit: aucun dossier ne sera accepté en retard
- ✓ En fonction du nombre de candidatures reçues, pré-sélection des candidats sur la base de leur CV: fin juin 2021
- ✓ Auditions: 5 et 6 juillet 2020, délibérations le 7 juillet après-midi
- ✓ Le nombre de CD attribués à l'ED par les établissements (SU et PSL) n'est pas encore connu

Critères d'éligibilité des projets pour le concours de l'ED

- ✓ La directrice de thèse doit être **titulaire de l'HDR** (ou équivalent, ou autorisation exceptionnelle d'encadrement doctoral sans HDR).

- ✓ Une personne **sans HDR** ni équivalent peut figurer dans l'encadrement du projet en tant que **co-encadrant** mais la présence d'une co-directrice avec HDR est impérative.

- ✓ Un HDR qui a recruté en 2020 une doctorante par le biais du concours de l'ED, sur un programme doctoral SU ou PSL ou par le biais de la politique scientifique de SU ou PSL ne peut pas proposer de sujet en 2021

- ✓ Une HDR ne peut pas déposer un projet si elle encadre, **au moment du dépôt du projet**, plus d'un doctorant ayant bénéficié d'un financement du concours de l'ED, d'un financement d'un programme doctoral SU ou PSL ou d'un financement au titre de la politique scientifique de SU ou PSL. Ceci inclut les doctorants en 4ème année au moment du dépôt du projet

- ✓ Un HDR ne peut pas présenter de candidat au concours s'il encadre 3 doctorantes **à la date de démarrage des contrats du concours** (1er octobre 2021)

- ✓ Prise en compte dans l'évaluation des projets des critères d'encadrement (longueur des thèses précédentes, publications des doctorants) et de qualité scientifique (projet répondant au critères d'un projet doctoral, faisabilité du projet, publications du directeur de thèse)

Le cas des projets déposés la même année par un directeur de thèse dans le cadre de différents appels d'offre

- ✓ Appels d'offres concernés: programmes doctoraux de SU (IPV, …) et de PSL (Qlife); programme Curie IC3i; programme Pasteur PPU

- ✓ Le fait d'avoir déposé un sujet dans le cadre de ces appels d'offres n'interdit pas de déposer un sujet pour le concours de l'ED

- ✓ Les résultats de ces différents appels d'offres étant connus avant la date de clôture du dépôt des dossiers de candidature pour le concours de l'ED, le directeur de thèse ne pourra pas présenter de candidat au concours de l'ED s'il a obtenu un financement dans le cadre de l'appel d'offre.

Modalités des auditions des candidats

- ✓ Deux sous-jurys de 16 personnes, non thématiques, représentant tous les domaines de recherche de l'ED (sera publié sur le site de l'ED): audition de maximum 60 candidats

- ✓ Brassage des jurys par moitié à chaque demi-journée

- ✓ 1O minutes d'exposé et 10 minutes de questions (en français ou en anglais au choix de la candidate)

- ✓ Critères de notation:

  - CV du candidat (coef. 2)
  - Qualité de la présentation (coef. 1)
  - Maîtrise du sujet de réponse aux questions (coef. 2)
  - Qualité du sujet et de l'encadrement (coef. 1)

Projets de programmes doctoraux SU-Pasteur et SU-Collège de France

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de SU le 9/10/2020

Objectif : renforcer les interactions scientifiques et en établir de nouvelles avec les labos de SU et ceux de l'Institut Pasteur et du Collège de France (niveau doctorat)

Programme SU-Pasteur en 2021 : co-financé à part égal par l'Institut Pasteur et SU

Appel à projets de recherche doctoraux : projets co-portés par un labo SU et un labo Pasteur
Validation des projets par les ED
Recrutement des candidats par un jury spécifique du programme (ED concernées associées au jury)
Porteur/Porteuse du programme à déterminer
Convention de partenariat en cours de rédaction

Partenariat Collège de France

Les CD SU des ED peuvent soutenir des projets co-portés par un labo Collège de France sans tutelle SU et un labo SU (mais pas d'attribution à des projets portés seulement par un labo du Collège de France)
Convention de partenariat en cours de rédaction

Projets de programmes doctoraux SU-Pasteur et SU-Collège de France

Conclusions:

Collège de France: Les CD seront toujours attribués via le concours de l'ED. Procédure classique.

Institut Pasteur: Les CD SU et Pasteur seront attribués via un concours dédié. En attendant sa mise en place, déposer les projets dans le cadre du processus d'attribution des contrats doctoraux de l'ED CdV, avant le 12 mars 2021 pour validation « administrative ».

Modalités des appels à projet des programmes doctoraux de SU

- ✓ Programmes doctoraux: sur une ou plusieurs thématiques, interdisciplinaires, interface entre différentes disciplines (IPV, Cancérologie, IA, Initiatives...)
- ✓ Les doctorantes recrutées par les programmes sont inscrits dans l'ED de rattachement de leur directeur de thèse
- ✓ Campagnes de recrutement: avant les campagnes de recrutement par les concours des ED (AAP transmis aux DT en Janvier 2021)
- ✓ Les projets sont validés administrativement par les ED, avant d'être sélectionnés par les programmes
- ✓ La sélection des candidats se fait sous forme d'audition par un jury dans lequel siège une représentante de l'ED
- ✓ Une HDR ne peut pas présenter de candidat au concours de l'ED s'il recrute la même année un doctorant par un de ces programmes
- ✓ Diffusion des appels à projets des programmes doctoraux de SU à venir prochainement

Gestion de l'AAP FRM

- ✓ Le bureau de l'ED sélectionnera **deux projets** parmi les projets du concours validés (projets pour lesquels un candidat est déjà identifié; critères: qualité scientifique du projet et de l'équipe, adéquation avec l'AAP) (sélection la semaine du 16 Mars 2021)

- ✓ L'ED demandera aux directeurs de thèse concernés de transmettre **très rapidement** le CV de leur candidate

- ✓ Le bureau de l'ED sélectionnera **les candidats** à proposer (critère: CV du candidat): ceux-ci devront déposer leur dossier à la FRM ou la région (deadline: 1er Avril 2021)

- ✓ les candidates proposées devront se préparer à passer l'oral du concours de l'ED si les résultats FRM ne sont pas connus avant

- ✓ Les directrices de thèse des candidats retenus par la FRM s'engagent à ce que leur candidat se désiste de la liste du concours. Elles s'engagent également à ce que leur doctorant se désiste de tout autre appel à financement en cas de réponse positive de la FRM

Merci de votre attention